

Siprev

” PRÉVENTION SÉCURITÉ INCENDIE ”



DÉTECTION



ÉVACUATION



” TOUT AU LONG DE LA VIE DE VOTRE ERP ”

MISSIONS PONCTUELLES

CONSTRUCTION RÉNOVATION EXTENSION

- Création de la Notice de Sécurité
- Coordination du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Maîtrise d'œuvre du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Assistance au passage de la Commission de Sécurité

EXPLOITATION

- Diagnostic de la Sécurité Incendie et/ou Diagnostic du Système de Sécurité Incendie de votre établissement
- Conception du « schéma directeur » de votre établissement
- Assistance au passage de la Commission de Sécurité

MISSIONS RÉCURRENTES

EXPLOITATION

- Mission de Responsable Unique de Sécurité (RUS)
- Coordination du Système de Sécurité Incendie (SSI)



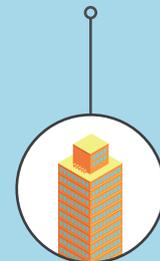
” LES PLUS Siprev ”



Expertise sur des projets très divers et complexes : immeuble de grande hauteur, aéroport, CHU, musée, gare ferroviaire, château, ICPE, etc.



Équipe composée de profils variés : ancien gestionnaire de bâtiment, coordinateur SSI agréé CNPP, maître d'œuvre SSI, pompier, membre d'un Bureau de Contrôle, etc.



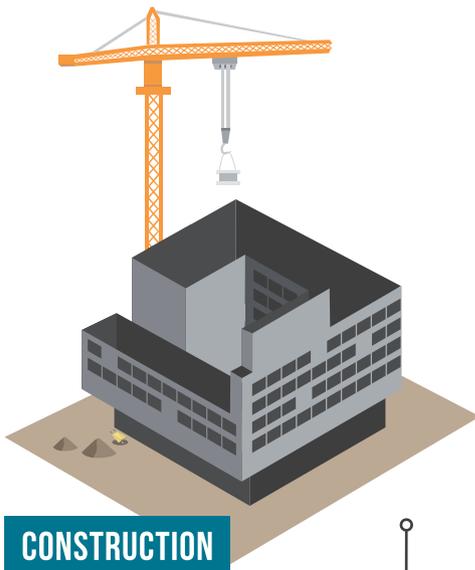
Interlocuteur unique tout au long de la mission et garantie de la continuité de votre dossier :
- un suppléant pour chaque mission,
- des experts présents toute l'année.



Réactivité et disponibilité : vous êtes rappelé sous 24h pour toute demande et sous 48h pour un devis.



Simplifiez la gestion de vos ERP avec la solution DI-Prev : accès direct au Dossier d'Identité dématérialisé de chaque SSI, rappels pour la maintenance des équipements et le passage de la Commission de Sécurité, etc.



CONSTRUCTION

Missions 1 2 3 4

1 Création de la Notice de Sécurité de votre Établissement Recevant du Public (ERP)

Obtenez la Notice de Sécurité de votre ERP, rédigée par Siprev (dans le cadre d'un dossier de déclaration de travaux) en fonction des caractéristiques de votre établissement : usage, nombres de personnes à accueillir, etc.

2 Coordination du Système de Sécurité Incendie (SSI)

Faites intervenir les experts de Siprev pour :

- Concevoir le SSI adapté afin d'assurer la sécurité et l'évacuation du public en cas d'incendie (déverrouillage des issues de secours, désenfumage, etc.),
- Rédiger et compiler les documents obligatoires (certificats de conformité, etc.) du Dossier d'Identité du SSI, à présenter lors du passage de la Commission de Sécurité,
- Vous assister lors du passage de la Commission de Sécurité.

3 Maîtrise d'œuvre du Système de Sécurité Incendie (SSI)

Siprev coordonne l'ensemble des corps de métiers liés à l'installation du SSI et assure le suivi des travaux, de la conception à la réception de l'équipement installé.

” BÉNÉFICIEZ D'UN SERVICE COMPLET DE GESTION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE VOTRE BÂTIMENT. ”

4 Assistance au passage de la Commission de Sécurité

Mettez en place les actions conseillées par Siprev pour recueillir un avis favorable lors du passage de la Commission de Sécurité (Siprev vous seconde pendant cette inspection).

Rappel

La Commission de Sécurité passe à une périodicité définie par la réglementation applicable ainsi qu'à chaque modification structurelle du bâtiment.

5 Diagnostic de la conformité de la Sécurité Incendie et/ou du SSI de votre établissement

- **Sécurité Incendie** : faites réaliser un état des lieux complet, illustrant les non-conformités et les points d'amélioration de la Sécurité Incendie de votre établissement.
- **Système de Sécurité Incendie** : faites réaliser un état des lieux complet et précis du fonctionnement de votre SSI et de son adéquation avec votre établissement.

6 Conception du « schéma directeur » de votre établissement reconnu par les autorités compétentes

Mettez en conformité votre établissement suivant un plan d'action chiffré, dans un cadre technique et budgétaire maîtrisé, défini par Siprev en fonction des priorités.

” ASSUREZ UNE SÉCURITÉ OPTIMALE DU PUBLIC GRÂCE À L'ÉQUIPE D'EXPERTS DE SIPREV. ”



RÉNOVATION EXTENSION

Missions 1 2 3 4

EXPLOITATION



Missions 4 5 6 7

7 Mission de Responsable de Sécurité (RUS)

Déleguez à Siprev la mission de RUS : rédaction de l'ensemble des documents obligatoires et présentation à la Commission de Sécurité, réalisation des exercices d'évacuation réglementaires, etc.

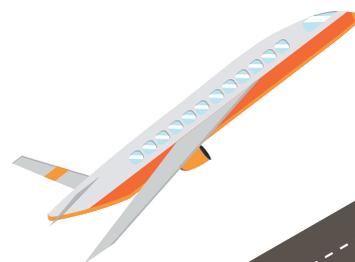
Rappel

Le RUS est responsable auprès des autorités publiques des demandes d'autorisation et de l'observation des conditions de sécurité, tant pour l'ensemble des exploitations que pour chacune d'entre elles.

Siprev



” LA PROXIMITÉ DES AÉROPORTS,
GARES ET AUTOROUTES
PERMET AUX EXPERTS DE
SIPREV D'ÊTRE RAPIDEMENT
SUR VOS CHANTIERS
PARTOUT EN FRANCE. ”



CONTACTEZ-NOUS

Par mail : contact@si-prev.fr

Par téléphone : 01 30 55 71 74

21 rue Jacques Cartier • Bâtiment F
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

www.si-prev.fr